

Justificatif généré le 21/09/2023

Support de parution :



Date de parution : 21/09/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/697287
N° d'annonce : 697287

Suivant acte SSP en date du 20/09/2023, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination : BAAM SC

Capital social : 82 000 € divisé en 82 000 parts sociales de 1 € chacune,

Siège social : 6 rue des Cottages 75018 PARIS

Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, l'échange et la vente de tout titre, valeur mobilière et tout instrument financier et notamment de tout titre, valeur mobilière et instrument financier émis ou à émettre par la société Pollen (951 158 278 RCS Nanterre, « Pollen » etc...

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérance : La société a pour premier gérant : M. Antoine GANANCIA demeurant 6 rue des Cottages 75018 PARIS

Cession de parts – Agrément : Toute cession autres qu'entre associés est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeO2XAw2E

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeO2XAw2E>

